DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Népal | Tourisme sur passeport option formulaire

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande, **la première étape est d'effectuer votre commande en ligne.** A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Fournir pour la commande :

- 1 Bon de commande à imprimer (ou 1 Feuille libre avec votre numéro de commande).

- 1 Chèque à l'ordre de "RapideVisa" (si vous avez choisi de régler par chèque lors de votre commande) : réglant le Total TTC indiqué sur le bon de commande.

Fournir pour CHAQUE demandeur de visa :
Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour

☑ **1 Passeport original (sans protège-passeport), sur lequel sera apposé le visa :** Signé, valide au moins 6 mois après la date d'entrée prévue au Népal, et comprenant 3 pages vierges dont 2 face à face. Attention, l'ambassade peut refuser tout passeport abîmé.

☑ **1 Copie de la page d'identité du passeport :** Correspondant aux pages 2 et 3 du passeport, avec la photo et la signature.

☑ **1 Photo d'identité couleur :** en original sur papier photo.

☑ **1 Feuille libre avec écrit (pour que l'on puisse remplir votre formulaire) :**
- Votre métier ou situation professionnelle
- Avez-vous déjà été au Népal ? si oui, indiquez le mois et l'année de votre précédent voyage au Népal.

☑ ***Passeports non-français :***
- Passeports UE, Britannique ou Suisse : aucun supplément
- Passeports hors UE : fournir en supplément 1 copie recto-verso du titre de séjour français valide jusqu'au voyage prévu.
